

# PROGRAMME D'HYPOTHÈQUE À TAUX VARIABLE

<b>DESCRIPTION DU PRODUIT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'hypothèque à taux variable (HTV) est un prêt hypothécaire fermé qui offre à vos clients la capacité de tirer parti des taux d'intérêt à court terme plus faibles tout en ayant l'assurance qu'ils pourront convertir leur prêt en un prêt hypothécaire à taux fixe en tout temps au cours de la durée de leur prêt (voir ci-dessous).</li> </ul>
<b>DURÉE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux variable : 5 ans</li> </ul>
<b>TAUX D'INTÉRÊT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux variable</li> <li>D'après le taux préférentiel actuel de Paradigm. Les emprunteurs seront informés de tout changement du taux d'intérêt à l'avance.</li> <li>L'intérêt est composé mensuellement, et non à l'avance.</li> </ul>
<b>MONTANT DU PAIEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le montant du paiement de l'emprunteur repose sur son taux d'intérêt et sa période d'amortissement actuels.</li> </ul>
<b>FRÉQUENCE DES PAIEMENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Hebdomadaires, aux deux semaines, bimensuels ou mensuels</li> <li>Versements réguliers et accélérés offerts</li> </ul>
<b>CONVERSION À UN TAUX FIXE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'emprunteur peut convertir son HTV en un prêt hypothécaire à taux fixe fermé Paradigm selon le taux Paradigm en vigueur.</li> <li>La période du nouveau prêt hypothécaire à taux fixe doit être supérieure ou égale au reste de la période de remboursement du prêt à taux variable.</li> <li>Il n'y a aucune garantie de taux pour les conversions.</li> </ul>
<b>AMORTISSEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assuré et assurable : 15 à 25 ans</li> <li>Non assuré : 30 ans</li> </ul>
<b>UNITÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 à 4 unités</li> </ul>
<b>OPTION DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remboursement allant jusqu'à 20 % du solde du capital original, chaque année selon la date d'anniversaire du prêt. Les remboursements anticipés sont permis en tout temps tout au long de l'année (paiement minimum de <b>100 \$</b>).</li> <li>Augmentation des versements correspondant à 20 % du montant original enregistré, une fois par année.</li> <li>Combinaison de remboursement anticipé et d'augmentation des versements. Les versements combinés doivent se situer à moins de 20 % du solde du capital original.</li> </ul>
<b>PÉNALITÉS HYPOTHÉCAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Trois mois d'intérêts au taux d'intérêt actuel du client pour le montant du remboursement qui dépasse le montant de remboursement anticipé autorisé.</li> </ul>
<b>REMARQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Paradigm maintiendra le taux fixe jusqu'à la date du prochain paiement prévu, et la modification du taux sera apportée à la date du prochain paiement. L'emprunteur peut choisir une période de prêt hypothécaire à taux fixe égale ou supérieure à sa période de prêt à taux variable actuelle.</li> <li>L'emprunteur doit transmettre à Paradigm une demande de conversion écrite ou signer la convention de prolongation de conversion au moins dix jours avant la prochaine date de versement régulier. Les taux d'intérêt fixes ou les taux d'intérêt variables en vigueur à la date à laquelle nous recevons la demande écrite ou la convention de prolongation de conversion signée s'appliqueront à votre hypothèque.</li> <li>La période d'amortissement du prêt hypothécaire ne peut être modifiée lors de la conversion.</li> </ul>

